

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 NOVEMBRE

TIRAGE DE LA

## TOMBOLA de l'Exposition

Salle comble naturellement hier, au Théâtre, pour le tirage de la Tombola. Le parquet et le parterre ont été envahis dès l'ouverture des portes; les premières galeries ont eu le même sort. Les fauteuils et les loges de balcon étaient réservés aux membres de la Commission et de leur famille. Le côté gauche était presque désert au début; peu à peu toutes les places se sont garnies.

La *Musique Municipale* ouvre la séance par *Les Mousquetaires de la Reine* et une valse de Klein, *Nuage de dentelles*.

M. Pottier explique ensuite que tous les talons détachés lors de l'entrée aux guichets de l'Exposition sont dans un tonneau roulant.

La distribution des lots se fera aux porteurs des numéros gagnants, du 9 au 23 novembre, au premier étage de l'immeuble sis rue Dacier (café de la Paix), de deux heures à quatre heures du soir.

Les lots qui ne seront pas réclamés au 10 décembre 1891 seront vendus au profit de l'œuvre.

Deux des plus jeunes membres de la *Musique Municipale* ont extrait les numéros de la roue et M. Bribard les a proclamés de sa plus belle voix.

220 numéros ont été appelés, puis l'*Harmoine Saumuroise* s'est fait entendre. Elle a joué successivement un allegro et une polka pour clarinette très applaudie.

La *Marseillaise* a clôturé la série des morceaux de musique.

La municipalité était représentée dans la loge de l'administration par M. Poitevin.

Par suite du deuil qui a frappé la famille Cottineau, la loge de la Sous-Préfecture était déserte.

Voici la liste complète et officielle des numéros gagnants. Chacun d'eux est précédé de la lettre indiquant la série à laquelle il appartient.

1 Poignard (chasse).	g 2391
2 Sachet brodé.	e 2492
3 Couteau.	g 8338
4 Revolver.	i 2876
5 Dessous bouteille nickelé.	h 7888
6 Boutons manchettes.	d 6099
7 Broche nacre.	d 6977
8 Paire de sabots.	c 466
9 Dessous plat faïence.	a 6333
10 Cravate.	a 2178
11 Coupe-papier nacre.	g 2249
12 Robinet cuivre.	e 3807
13 Tablette chocolat.	g 8709
14 Casserole cuivre.	i 6864
15 Porte-plume coupe-papier.	b 8183
16 Conserves.	b 1505
17 Cendrier faïence.	b 4046

18 Portes-cartes rotin.	c 6173	89 Baromètre anéroïde.	f 630	160 Cisaille jardinier.	f 3695
19 Pipe en bois.	h 6335	90 Balle-bouchon.	d 9492	161 Encrier réclame.	g 588
20 Stick bois.	b 9400	91 Boîtes biscuits.	b 3165	162 Étagère acajou.	b 349
21 Écran japonais.	e 6099	92 Soupière émaillée.	g 3096	163 Deux bout. champagne Tessier.	i 2591
22 Sécateur pour dames.	a 6588	93 Cendrier faïence.	h 856	164 Photographie (Croix-Rouge).	f 921
23 Porte-cigarettes (cuir).	c 3890	94 Les Origines de l'École, 2 vol.	c 9873	165 Chapelet et coco.	e 8221
24 Moulin à poivre nickelé.	e 1164	95 Rond serviette.	d 3874	166 Petit coffre-fort.	f 8067
25 Album musique.	h 8914	96 Deux bout. de vin des Roches.	f 4637	167 Stick jonc.	g 5653
26 Broche pend <sup>e</sup> d'oreilles (jais).	d 327	97 Porte-monnaie.	f 5360	168 Panier vannerie.	g 8723
27 Bocal cerises, 6 litres.	d 3921	98 Cendrier faïence.	f 9986	169 Bouteille vin rouge 1870.	f 4202
28 Étui os (forme parapluie).	d 9662	99 Calotte voyage.	g 2519	170 Bocal prunes, 6 litres.	f 3143
29 Deux boîtes biscuits.	i 6780	100 Lampe dorée.	f 4858	171 Fouet-batteur œufs.	c 4964
30 Petit panier vannerie.	b 921	101 Casse-noisettes.	h 6351	172 Moulin à poivre nickelé.	e 3780
31 Réchaud.	a 6858	102 Thermomètre.	d 7385	173 Boîte conserves.	e 2436
32 Bout. de vin r. Maligrolles 1860	a 5971	103 Cendrier faïence.	b 2185	174 Dessus piano.	e 8625
33 Boîte conserve, porc truffé.	f 638	104 Porte-bouquet faïence.	c 8597	175 Deux bouteilles vins divers.	f 776
34 Rond de serviette oxydé.	f 2355	105 Photographie (vue Exposition).	a 2028	176 Stick bambou.	c 5491
35 Boîte tapioca.	a 4372	106 Deux bout. champ. Tessier.	f 9290	177 Encrier réclame.	g 3384
36 Encrier réclame.	c 4039	107 Pipe bois.	b 4759	178 Casserole cuivre.	d 8187
37 Cravache.	a 9698	108 Boîte papier à lettre et envel.	g 8316	179 Revolver.	d 708
38 Chapelet et son coco.	f 303	109 Cravache.	d 9568	180 Pastel (Briet).	b 4646
39 Bouteille élixir Combier.	d 8050	110 Casserole cuivre.	g 7017	181 Bouteille vernis.	a 5250
40 Brûle-cigares ambre.	d 4244	111 Panier à couverts vannerie.	e 8117	182 Combat de grenouilles.	g 2923
41 Robinet cuivre.	h 4736	112 Porte-mine vieil argent.	g 2574	183 Fouet (chiens).	f 251
42 Rond de serviette.	g 224	113 Tabatière.	h 7290	184 Deux boîtes biscuits.	d 5177
43 Boîte conserve asperges.	b 8698	114 Vol. (Guide des ach. de chev.)	f 1575	185 Deux bouteilles de vins divers.	d 212
44 Ecureuil.	a 1037	115 Boîte conserves asperges.	d 5989	186 Paire de sabots.	h 7811
45 Bouteille Élixir Bénédictins.	h 7348	116 Deux cendriers faïence.	e 499	187 Dessous plat émaillé.	b 6495
46 Paire de galoches dame.	i 3021	117 Port-cart. Louis XV, coins arg.	f 9699	188 Panier osier blanc.	f 2900
47 Bouteille vernis.	c 9126	118 Étuis os.	c 2010	189 Sachet satin.	c 3542
48 Boîte conserves (petits-pois).	b 834	119 Bracelet argenté.	d 6688	190 Deux bouteilles de vins divers.	c 2535
49 Encrier réclame.	h 4961	120 2h. vin, âge inconnu et 1878.	c 4606	191 Machine à boucher.	c 582
50 Table salle à manger Henri II.	g 4837	121 Coquille faïence.	c 9266	192 Chapelet et coco.	a 4639
51 Étui os.	g 876	122 Encrier et thermomètre.	b 4176	193 Grand fouet.	d 615
52 Hacheur.	a 3198	123 Pelotte montée sur coco.	e 8045	194 Porte-plume fonte.	c 9656
53 Porte-plat émaillé.	f 9080	124 Mouchoir.	h 8119	195 Deux bouteilles de vins divers.	e 8789
54 Bouteille eau-de-vie de poires.	e 9974	125 Porte-cases, bronze et faïence.	g 5835	196 Pelle et pincette.	b 65
55 Salière coco.	a 5883	126 Robinet cuivre	d 478	197 Photographie (Exposition).	b 9731
56 Tire-bouchon nickelé.	g 4439	127 Dessous plat émaillé.	f 4548	198 Livret (les Ecuyères).	d 2496
57 Lampe esprit de vin nickelée.	f 6215	128 Étui os, forme parapluie.	c 540	199 Lampe pétrole.	e 8833
58 Porte-plume coupe-papier.	f 493	129 Croix ivoire.	g 5141	200 Vide-poche noyer et plat. verre.	b 2234
59 Pipe bois.	b 1130	130 Bêret laine.	d 7197	201 Bouteille vernis.	i 2856
60 Broche dorée et perles fines.	f 4608	131 Coquille cendrier faïence.	a 333	202 Parasol Japonais.	e 357
61 Bout. de champagne (Chapin).	a 893	132 Porte-bouquet faïence.	h 2636	203 Boîte allumettes.	b 7277
62 Mètre étui os.	d 9086	133 Mètre boîte os.	d 5885	204 Poupée.	d 4089
63 Paire de ciseaux.	c 1003	134 Carnet bal ivoire.	b 9905	205 Deux bouteilles vins divers.	d 4086
64 Petite lampe pétrole.	e 2110	135 Surprise.	i 3131	206 Bouteille eau-de-vie.	f 8603
65 Boîte allumettes.	e 6331	136 Cendrier faïence.	e 4453	207 Brûle-cigares.	h 9910
66 Jardin <sup>e</sup> . vau. forme chapeau.	c 2569	137 Deux b. vin des Roches 90.	h 9770	208 Cendrier faïence.	i 3423
67 Photographie (le ballon).	f 2624	138 Trois morceaux de musique.	h 4098	209 Violon.	d 8499
68 Bouteille crème de cassis.	e 9917	139 Fouet (enfant).	d 5682	210 Deux bouteilles vins divers.	c 3482
69 Deux boîtes biscuits.	c 5490	140 Lampe pétrole jardin.	g 9831	211 Bouteille Kina.	g 5236
70 Chaîne de montre (cuir).	a 3221	141 Rond serviette et cendrier.	i 6386	212 Porte-plume coupe-papier.	f 9627
71 Bouteille vernis.	f 6044	142 Dessous plat émaillé.	d 6988	213 Volume (les Rogneuses).	e 914
72 Trotteuse.	d 5214	143 Hachereau.	e 2335	214 Stick Perpignan.	d 4315
73 Porte-allumettes (bronzé).	g 7762	144 Bouteille vernis.	c 257	215 Deux bouteilles vins divers.	h 9560
74 Rouleau grillage.	h 9782	145 Porte-plume et coupe-papier.	a 6998	216 Paire fleurs.	e 594
75 Bouteille guignolet (Duval).	b 5507	146 Moulin à café.	d 880	217 Encrier-réclame.	c 8184
76 Photographie (Hôtel-de-Ville).	g 8160	147 Mètre boîte os.	c 2721	218 Presse jus de viande.	c 9178
77 Panier vannerie fine.	e 2654	148 Pincette et pelle nicklés.	e 4375	219 Deux cendriers faïence.	g 4280
78 Fouet (chiens).	c 282	149 Étui et rond de de serviette.	f 3230	220 Deux bouteilles vins divers.	f 489
79 Deux cendriers faïence.	e 9373	150 Guéridon, vieux chêne.	c 5462	221 Réveil.	f 9881
80 Table à ouv. (vannerie fine).	g 8900	151 Deux b. vin chât. de Meigné.	c 6769	222 Bouteille crème cassis.	b 7890
81 Porte-plume coupe-papier.	c 8236	152 Photographie (le ballon).	h 3562	223 Tambour de basque.	g 5616
82 Bouteille vernis.	h 9982	153 Plumeau.	b 8702	224 Photographie (le ballon).	d 7276
83 Volume général Faidherbe.	c 6288	154 Paire de sabots.	d 8429	225 Un vol. (les Maîtres de la Musiq.)	d 756
84 Étui os.	d 573	155 Bouteille vernis.	g 5078	226 Tableau fusain.	e 9767
85 Bouteille fine champagne.	h 313	156 Cravate.	d 3164	227 Deux bouteilles vins divers.	h 7677
86 Deux cendriers faïence.	g 5338	157 Bout. champ., chât. Meigné.	d 3166	228 Fouet de maître.	c 762
87 Douzaine cuillers café argent.	d 8831	158 Rond de serviette et étui.	f 8650	229 Porte-plume coupe-papier.	d 3659
88 Porte-plume coupe-papier.	c 1853	159 Boîte conserves.	c 378	230 Deux bouteilles vins divers.	e 9546

231 Coupe-raisin (dame).	g 2248	323 Toile cirée.	f 3884	415 Six serviettes (thé).	i 3030
232 Volume (Souvenir de Saumur).	d 8440	324 Lessiveuse.	e 3324	416 L'Histoire des animaux (1 vol.)	g 8961
233 Deux coquilles (faïence).	b 6351	325 Deux bouteilles vins divers.	g 2010	417 Coffret faïence émaillée.	f 6439
234 Caisse champagne (Chapin).	a 9645	326 Rouleau grillage.	c 1769	418 Croix nacre, garnie arg. et écran	g 7794
235 Deux bouteilles vins divers.	h 7403	327 Encrier-réclame.	h 3348	419 Cadre, photographie.	b 494
236 Petit vide-poche (jone).	d 2342	328 Boîte germinateur.	b 6301	420 Panier liqueurs Chaussepied.	d 4869
237 Robinet cuivre.	f 803	329 Seau bleu.	b 4386	421 Christ, imitation ivoire.	g 6116
238 Balance.	c 9961	330 Deux bouteilles vins divers.	h 7461	422 Deux bouteilles vins divers.	c 7866
239 Bouteille veris.	a 853	331 Parasol Japonais.	h 8486	423 Fourneau pétrole, trois becs.	g 5368
240 Deux bouteilles vins divers.	d 2094	332 Porte-plume coupe-papier.	a 4893	424 Paire de gants.	a 1759
241 Paire de jarrettières soie brod.	c 5986	333 Bourse argent.	c 9738	425 Panier liqueurs Chaussepied.	d 3129
242 Porte-plume coupe papier.	g 5510	334 Fougère (Baudrier).	g 4266	426 Deux bouteilles vins divers.	g 43
243 Casquette voyage.	a 4428	335 Deux bouteilles vins divers.	a 3633	427 Paquet plumes de paon.	e 1019
244 Un volume mnsique.	c 6374	336 Brosse à parquet.	c 7500	428 Panier champagne.	g 6034
245 Deux bouteilles vins divers.	a 2914	337 Trois boîtes biscuits.	d 551	429 Deux queues de billard.	f 1379
246 Deux coquilles cendriers.	f 247	338 Cafetière russe.	f 9101	430 Brassière.	f 1632
247 Chaîne montre.	e 1109	339 Presse-papier buvard.	h 9412	431 Deux bout. vins divers.	e 1906
248 Panier fleurs artificielles.	g 893	340 Deux bouteilles vins divers.	f 6322	432 Paire bottine laine.	h 56
249 Fonet enfant.	c 1048	341 Tableau (fusain).	b 4150	433 Paire de gants.	g 8584
250 Machine à coudre.	g 2514	342 Petite cuve.	c 6964	434 Paire bottine laine.	b 5467
251 Un dessous bouteille.	c 8017	343 Cuiller à poudre.	c 439	435 Bouteille Parfait Guignolet.	a 1770
252 Mètre boîte os.	f 9060	344 Fautenil coin de feu.	a 4713	436 Robe d'enfant.	f 2659
253 Petite broche fantaisie.	b 2443	345 Lit de fer.	c 2508	437 Abonn. 6 mois <i>Petite Loire</i> .	g 708
254 Veilleuse dorée et bleue.	f 7491	346 Dracœna (Montaudon).	g 592	438 400 cartes vis. chez M. Picard, imp.	e 8493
255 Deux bouteilles vins divers.	g 6334	347 Dessous plat émaillé.	c 7687	439 Deux bout. vins divers.	e 3898
256 Étagère bambou.	a 6886	348 Râteau et raclette sur roues.	d 3483	440 BUFFET à deux corps de salle à manger.	d 5724
257 Rouleau grillage.	g 9617	349 Deux boîtes biscuits.	c 561		
258 Panier osier noir.	c 1378	350 Service table., 438 p., faïence.	d 5903		
259 Tapis linoléum.	e 6477	351 Chapeau de feutre mou.	e 4517		
260 Deux bouteilles vins divers.	c 6317	352 Photographie (Croix-Rouge).	d 5387		
261 Coquille et Amours (biscuit Saxe)	b 6155	353 Jen de nain jaune.	h 7		
262 Porte-plume coupe-papier.	g 2643	354 Coupe-papier oxydé.	d 5549		
263 2 volumes (Saumur et ses env.)	g 6933	355 Album (en Campagne).	c 3123		
264 Paire éperons nickelés.	c 5714	356 Fougère (Baudrier).	a 3466		
265 Deux bouteilles vins divers.	d 644	357 Paire de ciseaux.	f 318		
266 Block-note.	c 8415	358 Éventail.	c 4447		
267 Latania (Roy-Berry).	h 2623	359 Papeterie.	f 9845		
268 Boîte conserves.	g 8984	360 Mouchoir poche (à broder).	g 8464		
269 Bouteille vernis.	f 6371	361 Six cuillers à café.	c 8444		
270 Deux caisses champagne.	f 7770	362 Dracœna (Montaudon).	d 3865		
271 Bourse faïence.	c 4458	363 Porte-bonquet faïence.	a 5343		
272 Étui et rond serviette.	b 8218	364 Ombrelle.	d 5497		
273 Fourneau pétrole nickelé.	c 6806	365 Panier (poterie ancienne).	g 8285		
274 Éventail.	b 8680	366 Pot fleur (Roy).	d 1811		
275 Deux bouteilles vins divers.	c 4308	367 Canne (jone).	f 6837		
276 Latania (Roy-Berry).	e 9950	368 Étui ivoire.	g 2761		
277 Tambour de basque.	b 2892	369 Paire paniers jardinières.	i 3274		
278 Photographie (Exposition).	f 14	370 Tricot pour poupée.	f 8959		
279 Cheminée fonte, verni noir.	d 8523	371 Blague crochet soie.	h 8529		
280 Deux bouteilles vins divers.	a 6060	372 Quatre petites salières argent.	g 124		
281 Broc.	f 4190	373 Cadre, sujet religieux.	c 278		
282 Cage.	i 6690	374 Descente de lit.	f 2580		
283 Panier osier noir.	h 7726	375 Fichu soie.	f 5966		
284 Jumelle ivoire.	d 2648	376 Deux gravures (lithographies).	f 5735		
285 Deux bouteilles vins divers.	h 9284	377 Panier champagne.	c 2636		
286 Thermomètre.	c 2177	378 Bague (porcelaine).	d 865		
287 Casse-noisettes.	g 8048	379 Pot de fleurs (Roy).	f 2813		
288 Porte-plume coupe-papier.	h 7250	380 Vide-poche (tapisserie).	e 1724		
289 Porte-cartes.	c 9089	381 Boîte couleurs.	g 2343		
290 Deux bouteilles vins divers.	a 5294	382 Deux plumes autruches.	i 3111		
291 Sac voyage.	c 2238	383 Bonnet enfant.	a 3106		
292 Attache étoffe.	d 3241	384 Photographie (Union France).	e 8302		
293 Six cuillers café.	g 7081	385 Fautenil enfant, osier.	f 6744		
294 Dessous plat émaillé.	g 6450	386 Croix fleurs porcelaine.	c 1140		
295 Deux bouteilles vins divers.	c 3111	387 Sybille (porte-plumes).	f 9431		
296 Palmier (Baudrier).	d 5603	388 Chevalet pour photographie.	i 2629		
297 Mouchoir de poche.	a 5890	389 Encrier Tour Eiffel.	c 2848		
298 Panier fantaisie.	h 7922	390 Pot fleur (Roy).	h 8593		
299 Paquet germinateur.	b 6937	391 Sac à ouvrage brodé.	b 2886		
300 Voiture enfant.	f 4069	392 Paire de vases (biscuit).	c 2206		
301 Couverture voyage.	f 9658	393 Bouteille Guignolet.	e 7540		
302 Sac de pommes de terre.	c 2737	394 2 gravures (lithographies).	d 6272		
303 Paire de chenets (tour Eiffel).	f 7612	395 Dessus tabouret, tapisserie.	d 9890		
304 Deux bouteilles fine champagne.	c 9225	396 Vase porte-bonquet.	a 7340		
305 Deux bouteilles vins divers.	f 3180	397 Morceau de musique.	g 729		
306 Album musique.	h 3089	398 Corbeille crochet.	a 3180		
307 Cendrier faïence.	a 6539	399 Lanterne-magique.	g 8896		
308 Fichu laine et soie, bleu.	i 6747	400 Table guéridon noyé	g 7598		
309 Deux boîtes biscuits.	g 7456	401 Tablier.	h 9076		
310 Deux bouteilles vins divers.	e 5408	402 Flacon odeur.	h 7607		
311 Deux bégonias (Baudrier).	h 4028	403 Buvard.	d 4294		
312 Porte-plume coupe-papier.	i 6523	404 Serviette tapis.	e 1644		
313 Coupe noyer.	b 4592	405 Porte-mine.	d 8276		
314 Cafetière émaillée.	d 8322	406 Trousse toilette.	c 7187		
315 Deux bouteilles vins divers.	c 5867	407 Pot fleur (Roy).	e 6616		
316 Cravache.	f 520	408 Panier champagne.	c 2143		
317 Calotte voyage.	a 4384	409 Photographie (Exposition).	g 4604		
318 Étui et salière (coco).	f 6901	410 Taie oreiller brodé.	d 951		
319 Bouteille vernis.	d 5035	411 Origines de l'Ecole (2 vol.)	a 2481		
320 Caisse de champagne.	h 8788	412 Cadre, sujet religieux.	g 8928		
321 Album mus. (Marche à l'Etoile).	f 6647	413 Manchon enfant.	a 4811		
322 Photographie (2 <sup>e</sup> Exp., chiens).	a 8547	414 Deux queues de billard.	g 5622		

ne saurait être détruit même par des effets contraires qui surviendraient dans la suite.

» Soldats français, vous avez fait de nobles choses, et vous étiez en train d'en faire de bien plus généreuses. Vos mains dans la guerre ont été aussi pures que vaillantes, vos cœurs aussi bouillants que modestes; vous avez montré comment l'on peut joindre le recueillement de la foi à l'entraînement du courage, prier et combattre, craindre Dieu, et ne redouter ni l'ennemi ni la mort. Le sang français mêlé au sang italien a coulé sur la terre d'Italie; elle le gardera comme un trésor; et la voix de ce sang criera dans les siècles: **Fraternité et Rédemption!**

» En retournant à vos foyers, vous ne pourriez raconter sans jactance, même aux personnes les plus chéries, tout ce que vous avez fait: il n'y aura pas besoin de dire ce que vous auriez voulu faire, car toute la France le voulait avec vous. Dites à vos mères, à vos sœurs, qu'en deça des Alpes il y a des cœurs qui ont partagé leurs angoisses, il y a des frères d'espérance qui sont fiers d'avoir combattu à côté des enfants de la France. L'Homme de Sainte-Hélène, après une victoire, disait à ses soldats qu'il était content d'eux. Français, la France et l'Italie vous crient d'une seule voix: Nous sommes contentes de vous!

» L'Empereur attachait à la bannière d'un régiment tout entier la croix de la Légion d'honneur; l'armée d'Italie, en 1859, a été tout entière la Légion de l'honneur. Bien des guerres néfastes ont souillé la terre et empoisonné ses entrailles: la guerre que vous venez de combattre, et qui reste comme un monument inachevé, vivra non seulement dans les souvenirs immortels de l'Italie et de la France, mais dans les fastes de l'humanité tout entière.

» N. TOMMASO.

La deuxième pièce est ainsi conçue:

« *Braves soldats de l'Armée française d'Italie!* »

» Nobles compagnons de l'armée sarda et italienne, défenseurs du bon droit et de la civilisation, valeureux représentants de la sainte solidarité des peuples, soyez mille fois les bienvenus dans notre ville! Notre attente a été bien longue et pénible, notre cœur était bien abattu par l'isolement de la ville au milieu de l'Etat, bien aigri par l'ontrecuidance d'un ennemi qui, promettant dans un langage hypocrite le respect de toute chose, ne respectait rien! Mais la présence des soldats de la grande nation française, qui viennent partager en frères avec l'Italie et pour l'Italie les dangers de la guerre nationale, et celle de leur Chef, le grand Empereur, notre généreux allié, nous font oublier toute douleur et tout regret. Nous voilà à présent comme de pauvres exilés qui reviennent à leur patrie, qui revoient leurs frères et leurs amis longtemps désirés! Le souvenir de ce beau jour ne s'effacera jamais de nos cœurs. Nous en parlerons à nos enfants, nous leur apprendrons non pas la reconnaissance, le mot ne suffit pas, mais la fraternité qui va attacher l'Italie à la France pour des siècles!

» Soldats de la France! Par le fort appui que vous prêtez aux armes du Roi, en peu de jours, en peu d'heures peut-être, nous pourrions dire: Plus de Tessin! Plus de frontière gardée par des sbires autrichiens, séparaient l'une de l'autre les populations de la même patrie! Et votre glorieux Empereur pourra dire avec raison: « Il n'y a plus d'Alpes! » Ce mot ne sera plus comme jadis le mot de la conquête, mais celui de la puissance bienfaitrice qui rallie les gouvernements et les nations, en défendant l'épée à la main leurs droits légitimes, au nom de la justice et de l'humanité.

» *Vive l'Empereur! Vive l'Armée Française! Vive la France! Vive le Roi! Vive l'Armée Sarda! Vive l'Italie!* »

(Du bureau de la *Vadetta*, gazette de la division de Novare, 2 juin 1859.)

Que les temps sont changés! Pourquoi, après trente-deux ans, la reconnaissance s'est-elle changée en haine? Pourquoi les Italiens crient-ils si fort: « A bas la France! Vive Spadan! Mort aux Français! »

A la dernière heure, il a été offert deux pâtés de foies gras et deux pots de rillettes par M. Baudouin; un pot de fleurs par M. Chevalier, que la Commission répartira sur les lots les moins importants.

Paris, 9 novembre, 6 h. matin.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS D'HIER

*Nord.* — M. Lafargue, socialiste, 6,470 voix, élu; M. Depasse, opportuniste, 5,175.

*Auxerre.* — M. Doumer, radical, 7,714 voix, élu; M. Denormandie, républicain modéré, 5,143.

*Saint-Sever.* — M. Duland, républicain, 7,213 voix; M. Declaye, conservateur, 5,290; M. Boucan, républicain, 5,287. — Ballottage.

HAVAS

Les noces d'argent de l'empereur et de l'impératrice de Russie sont célébrées, aujourd'hui lundi, à Livadia.

A Paris, cet événement a été fêté à l'église russe par un service d'actions de grâce.

Le grand-duc et la grande-duchesse Vladimir, le grand-duc Alexis, le duc et la duchesse de Leuchtenberg, le baron et la baronne de Mohrenheim et tous les membres de l'ambassade, des légations et des consulats de Russie, de Danemark et de Grèce, ont dû y assister.

## ITALIENS DE 1850

### ITALIENS DE 1891

Aujourd'hui que les sentiments les plus hostiles hantent le cerveau malade des Italiens, sans que nous sachions pourquoi, il est bon de reproduire deux documents de 1859 qui dénotent avec quel enthousiasme et quels transports d'admiration ce même peuple acclamait l'Armée française, l'Empereur et la Nation sœur.

Ces pièces, imprimées en forme de circulaire, avec texte italien et traduction, ont été distribuées à profusion dans l'armée française après la signature de la paix. Nous les devons à l'obligeance d'un de nos concitoyens qui a pris part à la campagne de 1859.

Voici le premier de ces documents:

« FRANÇAIS!

» La paix qui vient d'être signée, quoiqu'elle interrompe le cours de nos espérances, n'ôte rien à la reconnaissance que nous devons à vos sacrifices.

» Nous sommes affligés de ce qui arrive, mais non pas surpris: on ne peut désormais s'en prendre à personne, mais seulement reconnaître la destinée qui poursuit une nation malheureuse.

» Vos regrets cependant doivent d'autant plus nous émouvoir et rendre nos remerciements plus vifs et nos adieux plus touchants. Les ovations avaient précédé la victoire, parce qu'elles allaient aux intentions dont le mérite

Paris, 7 novembre 1891

Les vellités de reprise encouragées par des concours dus à une haute intervention, sont paralysées par des liquidations d'acheteurs dans l'impossibilité de payer leurs différences. La coterie hostile profite de ce décarroi pour renouveler ses attaques contre les fonds russes. Les meilleures valeurs cèdent à l'entrainement. Le 3 0/0 ancien clôture à 94.80; le nouveau à 83.70, le 4 1/2 se maintient à 104.30.

Le 3 0/0 Portugais a une tenue très ferme à 33 1/8. L'Extérieure faiblit légèrement à 65 11/16. L'Italien recule à 88.45, les porteurs français continuent à sortir d'un titre qui ne peut plus leur ménager que des déceptions.

Les sociétés de crédit suivent le mouvement de réaction sans autre cause que l'état général d'un marché désorienté. La Banque de Paris reste à 707; le Crédit Foncier à 4,495; la Société Générale à 477; le Crédit Mobilier à 235 et la Banque d'Escompte à 405 fr.

Le Crédit Foncier de Tunisie reste en dehors des commotions auxquelles sont exposées les valeurs de spéculation.

L'obligation Immeubles de France vaut 384. Les nouvelles reçues des charbonnages hongrois d'Urikany sont de nature à favoriser une amélioration des cours qui sont en reprise sérieuse à 270 fr.

Les chemins Économiques sont bien tenus à 395 fr.

## Chronique Locale ET DE L'OUEST

### CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi sous la présidence de M. Combiar, maire, assisté de M. Poitevin, adjoint, et de MM. Galbrun, Coutard, Boisson, Bonneau, Doussain, Hubert, Grosbois, Girandier, Bourguignon, Vinsonneau, Lamy, Milon et Rivain, conseillers.

M. Milon, nommé secrétaire, est appelé à donner lecture du procès-verbal de la séance du Conseil du 8 septembre dernier.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

M. Combiar rappelle au Conseil qu'il a ajourné l'examen du collège de filles et du collège de garçons à cette session afin que les commissions administratives puissent les établir d'une façon plus précise à la fin de l'année scolaire. Ce travail est complet.

#### Collège de filles

M. le Maire donne lecture du budget du collège de filles : cet établissement compte 103 élèves dont 47 internes.

Les prévisions donnent un boni de 265 fr. pour le compte de l'externat en 1892.

L'internat présente un déficit. Il est demandé à la Ville 1,399 fr. pour couvrir cet excédent de dépenses. Mais ce n'est qu'apparent, car, que deux ou trois élèves entrent, et ce déficit disparaît. M. le Maire affirme qu'elles sont annoncées, et demande au Conseil de s'engager sans crainte.

Les deux budgets du collège de filles — internat et externat — sont votés sans observation.

#### Collège de garçons

Le budget du collège de garçons s'équilibre en recettes et dépenses à 44,400 fr. La Ville figure pour une allocation de 25,000 fr., puis l'Etat et M. le Principal.

L'établissement compte 144 élèves.

Le maire donne lecture des divers chapitres de dépenses, et demande à ses collègues l'approbation, tout en faisant quelques réserves en raison des modifications que nécessitera le traité à intervenir avec l'Etat, lequel n'est pas encore revenu du ministère.

Le Conseil, sans un plus long examen, approuve.

#### Taxe militaire

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Contrôleur de l'Enregistrement demandant au Conseil un avis favorable pour l'exonération de la taxe militaire de treize jeunes gens de Saumur qu'il déclare insolubles.

M. Bonneau demande qui a pris des renseignements sur la situation de ces jeunes gens et sur leur insolvabilité.

M. Lamy ajoute que la taxe est minime, 6 fr., et que s'il fallait leur demander huit jours de service en plus ou les 6 fr., ils sauraient bien les trouver.

M. Combiar fait observer que le Conseil n'a qu'un avis favorable à donner, que la Ville n'est pas chargée de payer pour ces postulants et qu'il est probable que le représentant du fisc a dû faire une enquête sur chacun d'eux.

MM. Bourguignon et Vinsonneau pensent que, puisque le Conseil est consulté, il doit répondre en connaissance de cause.

MM. Coutard et Boisson trouvent ce soin superflu, ils s'en rapportent aux recherches du représentant de l'Etat.

M. le Maire propose la nomination d'une commission, ce qui est accepté, puis l'urne circule.

Les trois conseillers désignés, chargés de cette enquête, sont : MM. Bourguignon, Lamy et Vinsonneau.

Ces messieurs vont s'éclairer, feront un rapport qui sera lu à la prochaine séance et le Conseil statuera en connaissance de cause.

#### Pétitions

Le maire communique au Conseil une pétition de M. Rossignol, qui expose au Conseil que sa fille aînée est tombée aveugle à l'âge de 18 ans; veuf, il ne peut suffire à ses besoins et à ceux de ses autres enfants. Instruite, M<sup>lle</sup> Rossignol serait en peu de temps en état de gagner sa vie, si elle pouvait être admise à l'établissement des jeunes aveugles de M<sup>lle</sup> Mulot, d'Angers.

Le postulant demande donc un secours de 250 fr. par année et pour deux années de suite.

Les meilleurs certificats sont à l'appui de cette requête, et le Conseil vote le crédit pour tirer d'embarras une jeune fille de Saumur et sa famille.

M. Malécot, jeune soldat sous les drapeaux, demande un avis favorable du Conseil municipal pour être renvoyé dans ses foyers à titre de soutien de famille. Son père, âgé de 65 ans, est presque aveugle.

Un autre enfant de Saumur, également au régiment depuis un an, L. Allard, fait au Conseil la même demande. Son père a eu la main broyée et est incapable de gagner sa vie.

Le Conseil est favorable à ces deux jeunes gens.

Le sieur Grosbois, Louis, chef cantonnier à la Croix-Verte, demande une demi-bourse au collège de Saumur pour son fils.

Les certificats de l'instituteur du quartier des Ponts sont tout à l'éloge de l'enfant. Le Conseil lui accorde la demi-bourse.

#### Affaires diverses

Le maire donne lecture de la liste des citoyens qu'il a transmise à M. le Préfet, pour la désignation de cinq répartiteurs titulaires et de cinq répartiteurs supplémentaires.

Les anciens titulaires sont tous maintenus.

Voici cette liste : MM. Bonneau, Rivain, Salmon-Humeau, V. Boret, Galbrun, Vinsonneau, Guédon, Pasquier, Hardouin, Common, Julienne, Girandier, R. Guibert, A. Lacroix, A. Hubert, Bourguignon, G. Terrien, E. Neveu, Lamy, Milon et Bideau-Roussel.

Le Conseil vote sans discussion un crédit de 3,330 fr. pour le collège de jeunes filles.

Le maire expose que l'octroi a perçu par erreur, au préjudice de M. Jeuniette, un droit d'entrée sur des charbons ne devant pas entrer en ville. Il faut un vote du Conseil pour le remboursement de cette même somme.

C'est une formalité nécessaire.

M. Hubert demande pourquoi l'éclairage a été supprimé dans certaines écoles, notamment à l'école des filles de son quartier.

M. le Maire risposte qu'il n'y a pas eu de suppression, attendu qu'il n'a jamais été accordé. Autrefois, alors qu'il y avait cours publics, l'éclairage était fourni par la Ville, mais les cours publics étant tombés faute d'élèves, il n'y a plus eu d'éclairage; et si les instituteurs et institutrices reçoivent chez eux, le soir, des élèves que les parents veulent pousser davantage et pour lesquels ils versent une

petite subvention, ils en ont le droit, mais qu'ils éclairent leurs élèves à leurs frais.

Le maire prendra l'engagement de fournir le gaz à tout instituteur qui recevra le soir des élèves sans rétribution aucune.

M. Combiar n'a pas compromis, en l'espèce, les deniers de la Ville.

M. Hubert regrette la suppression du cours de dessin. Cette année, quinze jeunes gens se seraient présentés.

Oui, mais, les autres années, personne ne venait.

M. Bourguignon réclame à son tour que les rues de Poitiers, d'Alsace et de Lorraine soient éclairées avant 6 heures du soir. A cette époque, la nuit est trop noire.

M. Combiar pense que le personnel des allumeurs est peut-être restreint. Une observation sera adressée au directeur du gaz.

Avant de lever la séance, M. Combiar adresse un témoignage de regrets à M. Cottineau qui a toujours entretenu des relations excellentes avec la municipalité saumuroise.

Le Conseil s'associe aux sentiments exprimés par M. Combiar.

La séance est levée.

Nous sommes heureux d'apprendre le succès d'un de nos principaux distillateurs, M. G. Caillé, qui vient d'obtenir la plus haute récompense accordée aux distillateurs à l'Exposition de Toulouse, savoir : un diplôme d'honneur.

#### LES INSTITUTEURS DISPENSÉS

Voici un avis très important concernant les instituteurs dispensés du service militaire par leur engagement décennal.

Il est extrait de la circulaire ministérielle du 28 septembre 1891 :

« Le président du Conseil, ministre de la guerre, a décidé que la surveillance des jeunes gens dispensés conditionnellement en vertu de l'article 20 de la loi du 28 juillet 1872, ne serait plus dévolue aux préfets. Elle sera, à partir de cette année, exercée par les commandants de recrutement, qui auront, au reçu de la présente circulaire, à réclamer individuellement, à chacun d'eux, le certificat modèle E, mentionné à l'article 10 du décret du 22 novembre 1889.

« Ce certificat, constatant que le dispensé a conservé la situation qui a motivé la dispense, devra être adressé à ces officiers, du 15 octobre de chaque année jusqu'à l'expiration de l'engagement décennal. Pour cette année, le délai de production est prorogé jusqu'au 25 octobre.

« Les dispensés de l'article 20, qui ne feraient pas les justifications exigées, seront mis en route avec la première classe appelée, et accompliront trois années de services à partir du 1<sup>er</sup> novembre de l'année de leur incorporation. »

En conséquence, les instituteurs appartenant aux classes de 1881 à 1888 inclus sont invités à adresser d'urgence à l'inspection académique, une demande à l'effet d'obtenir ledit certificat, demande renfermant leurs noms et prénoms, date et lieu de naissance, canton où ils ont tiré au sort. C'est aux intéressés qu'incombe le soin de se pourvoir de cette pièce et ils devront, dans les années à suivre, la demander dès la fin des vacances.

#### Le service des postes et du télégraphe

Le *Petit Courrier* a reçu la lettre suivante, qui contient une réclamation trop juste pour que nous ne nous exprimions pas de la reproduire, en nous associant au souhait si légitime formulé par le correspondant :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Je lis, dans le *Petit Courrier*, qu'il est question de pourvoir du service télégraphique tous les bureaux de poste. La mesure, certes, s'est fait attendre, et je profite de l'occasion pour signaler à qui de droit l'état actuel du service des postes dans certaines localités.

« La commune de Tigné notamment en est

restée, à ce point de vue, où elle en était sans doute au temps de Louis XI. Bien qu'elle possède un commerce assez actif, des industries de fours à chaux et une étude de notaire, le facteur n'y apparaît que très tard, et certains villages ne sont desservis parfois qu'à trois heures.

« A maintes reprises, le Conseil municipal a demandé qu'on renversât la tourné et que Tigné fût desservi avant d'autres communes beaucoup moins importantes. Le seul résultat qu'on ait obtenu jusqu'ici, consiste en une seconde levée des lettres. Or, comme le facteur les emporte avec celles de la première levée, on juge de l'importance de ce résultat.

« Au point de vue du service télégraphique, c'est bien pis encore. Le bureau de poste de Martigné-Briand n'a pas de télégraphe; les dépêches arrivent à Vihiers, où, si l'expéditeur n'a pas payé très cher un exprès, elles sont mises sous enveloppe et envoyées par la poste.

« Il n'y a guère d'espoir pour nous de jouir, d'ici longtemps, d'un service télégraphique utile, et nous sommes résignés à vivre, de ce côté, comme vécut nos trisaïeux, qui ne soupçonnèrent ni Morse ni Edison. Mais, ne pourrait-on du moins, puisque nous en sommes réduits au service de la poste, le réorganiser quelque peu ?

« Veuillez agréer, etc.

» ANDRÉ GODARD. »

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 8 Novembre 1891

Versements de 164 déposants (22 nouveaux), 51,575 fr. 85.

Remboursements, 54,876 fr. 86.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures.

Rideau : 8 h. 1/2

Direction : H. DAVID.

LUNDI 9 Novembre 1891

## LA MASCOTTE

Opéra-bouffe en 3 actes, paroles de A. Duru et Henri Chivot, musique d'EDMOND AUDRAN.

#### PILULES SUISSES

Le médicament le plus populaire de France.

#### AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.



LE GRESHAM fondé à Londres en 1848  
Société d'Assurances sur la Vie, établie à Paris en 1854  
Risques Guerre, Voyages, Duel, Suicide garantis.  
RENTES VIAGÈRES payables sans frais  
Sommes payées 10 Juin 91 : 234 millions 200 000 fr.  
Assurances payées 30 Juin 91 : Un Million 666 812 556 fr.  
Transitaires et versements écrits et francs  
à Paris, dans les bureaux de la 0<sup>e</sup>, 30, r. de Provence

M. SOREL, 18, place Saint-Pierre, à Saumur.

Demandez à

## L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

## L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> Y. JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

**V E N T E**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**De Marchandises Neuves**  
Par suite de cessation de commerce

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur

**Maison MEXME frères**  
Rue d'Orléans, n<sup>os</sup> 18 et 20

Les Jeudi, Vendredi et Samedi, 12, 13 et 14 Novembre 1891, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur, à la vente, aux enchères publiques, des marchandises existant dans les magasins de MM. MEXME frères, sis à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>os</sup> 18 et 20.

Il sera vendu :

Soieries noires et de couleur, lainages, draperies pour dames, rouennerie, tapis, rideaux, toiles, cotons, parapluies, ombrelles, chemises, gilets de flanelle, etc. ;

Nombreuses confections pour dames ;

Lits en fer, literie, accessoires de ménage ;

Agencement complet du magasin.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le Commissaire-priseur,  
Y. JAUBERT.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

**A VENDRE**  
à l'amiable  
**BELLE ET GRANDE MAISON**

Située à SAUMUR, dans un très joli quartier. — Vue magnifique sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**Continuation de la vente mobilière TOUZEAU**

Le Mardi 11 Novembre, à 10 heures, à Montreuil-Bellay, en la demeure de M. TOUZEAU,

On vendra :

Deux lits complets, deux armoires, une table, chaises, un buffet, garde-robe, linge de ménage, bouteilles vides, quantité d'outils de ravaleur, échafaudage, et autres bons objets, etc.

Au comptant, plus 10 0/0.

**Grande Liquidation**

**MAISON MARTINI FUMISTE**

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

**Articles de Chauffage**  
en tous genres et de tous les prix

Tels que : Cuisinières, Poêles de toutes sortes, Calorifères, grands Fourneaux tôle et fonte pour maisons bourgeoises et hôtels. Intérieurs de cheminées de tous les modèles. (730)

**Épicerie Parisienne**  
**IMBERT & FILS**

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

**BOUGIE** du Brésil, le paquet 0.85  
des Indes, — 0.95  
des Salons, — 1.00  
à trous, — 1.05

**HORS VILLE**, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

**ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RECHAUD ET POUR PETITES LANTERNES**

**HUILE COLZA** double épuration, 1/2 kil. 0.45  
triple épuration, 1/2 kil. 0.50

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**LÉON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

1, Rue Beaurepaire

**SAUMUR**

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**UNE MAISON**

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

**A CÉDER**

**Magasin de Mercerie**

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE**

Saumur, 35, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

**HENRI EICHE**

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

**Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos**

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

**LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE**

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

**Magasins de Pianos et de Musique**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ** Suc<sup>r</sup>, Élève de Pleyel, Wolff et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

**ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS**

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 14
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 24
Vivv	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52	»	4 29	8 49	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11		»	4 37	8 56	»	»	7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort				4 30	8 42		4 40	5 20	11 40
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux					5 40	8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	8 10	6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18		»	2 51	5 16	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 11	7 27		»	2 58	5 24	9 50	»	»
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32		»	3 3	5 29	9 55	»	»
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22			7 45	Mixte matin	3 13	5 42	10 3	»
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20	»	»	»
Nantilly (départ)		7 36	11 36	»	3 4	5 31	»	»	»
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53
Vivv		8 11	12 10	»	3 28	5 57	»	»	»
Blou		8 20	12 19	»	3 36	6 6	»	»	»
Vernantes		8 33	12 33	»	3 47	6 19	»	»	»
Linières-Bouton		8 46	12 45	»	3 58	6 31	»	»	»
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45	»	11 44	»
Château-du-Loir		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58	»	12 33	1 12
Chartres		2 47		5 56	9 26	12 4	»	3 26	4 5
Paris		5 50		7 30	11 50	2 27	»	5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50		
Chinon	9 4	1	7 14		

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(dép.)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelnay	7 2	9 30	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(dép.)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35		
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	6 10	6 10	9 35		
La Méritré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 25	6 10	6 10	10 1		
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23		6 32		
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 41		6 41		
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 58		10 24		
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24			
d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 21	10 30			
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 31		10 50		
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 6	6 16	7 39	10 16			
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16			
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 28	9 54	11 48			
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58					

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES											
STATIONS	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr	